

## Numéros utiles

### Accueil Mairie

#### Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 18h00  
le vendredi  
de 8h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00

TEL : 04 66 32 82 10

FAX : 04 66 32 89 99

#### Mail :

mairie.banassac-canilhac@orange.fr

#### Site internet :

www.Banassac-canilhac.fr



Mairie de Banassac-Canilhac, Lozère

### Déchetteries

#### Baraque de Trémolet:

Du lundi au Samedi De 10h00  
à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Tel : 04 66 48 14 06

#### St Germain du Teil :

Le mercredi De 14h00 à  
16h00

Le samedi De 10h00 à 12h00  
et de 14h00 à 16h00

Tel : 04 66 31 41 23

Gendarmerie : 04 66 32 80 04

Samu : 15

Pompiers : 18

N° urgences Européen : 112

## DEMOGRAPHIE 2021

### 11 Naissances :

Logan  
Cataleya  
Gabriel  
Eléanore  
Léa  
Noa  
Julia  
Nathanaël  
Lucien  
Tyliano  
Thiago



### 2 Mariages :

Cédric DECARSIN et Sophie ANDRE,  
domiciliés à Banassac  
Brice SUZE et Priscilla ZAJAC,  
domiciliés à Banassac



### 8 Décès :

Jean-Pierre BLANC, Banassac  
Jean-Luc GELY, Lescure  
Léone PELAT, La Cazette  
Fabrice TRANCHARD, Malvézy  
Josette BOUT, Grèzes  
Christian FONTUGNE, Banassac  
Jean LEFILLIÂTRE, Banassac  
Franck MERCHAT, Banassac



# Bulletin Municipal n°20

## Commune de Banassac-Canilhac



### SOMMAIRE

L'édito du maire	2	Ecole - Vie pratique - Vie sociale	6
Infos - Vie pratique	3	Patrimoine	7
Festivités de fin d'année	4 5	Démographie 2021	8

### Une pensée...

« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous et ils se réaliseront sûrement. »

Martin Luther KING



Janvier 2022

Ce Bulletin Municipal a été préparé et mis en page  
par la Commission Communication-Tourisme.

Directeur de publication : **David RODRIGUES**

Impression : Mairie de Banassac-Canilhac - Photos : Fonds Mairie



**Chers Banassacoises et Banassacois**

**Chers Canilhacoises et Canilhacois**

**Mes chers amis,**

*C'est un réel plaisir de vous retrouver à travers ce bulletin municipal afin de vous présenter mes vœux pour la nouvelle année.*

*Alors à vous, vos familles et vos proches, je vous souhaite une belle année 2022 remplie de joie, bonheur, prospérité et de santé en ayant une pensée particulière pour ceux qui ont perdu un être cher, un ami, un parent durant cette année.*

*Je souhaite aussi, la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village. J'adresse tous mes vœux de réussite aux artisans, aux commerçants et tous ceux qui investissent pour le bien de notre commune. J'adresse également mes remerciements à celles et ceux qui s'impliquent dans la vie associative de notre village.*

*Nous débutons l'année 2022 avec optimisme malgré cette pandémie qui impacte nos vies, en effet Banassac-Canilhac, qui s'inscrit dans le programme « petite ville de demain », en partenariat avec la Communauté de Commune, se tourne déjà vers l'avenir. Le Conseil Municipal continu à travailler sur divers projets :*

- Réhabilitation de la station d'épuration de Malvézy.
- Reconquête de la friche du Quartier de la Gare,
- Construction de la salle associative et culturelle,
- Aménagement et création de nouveaux logements afin d'accueillir de nouvelles populations.
- Réorganisation du carrefour de la Mothe avec un programme sur la mise en sécurité des piétons sur différents secteurs de la commune.
- Renouvellement de canalisations d'adduction de l'eau, télésurveillance sur tous les réservoirs.

*Le financement et la réalisation de tous ces programmes qui se dérouleront sur plusieurs années vous seront détaillés dans le prochain bulletin consacré essentiellement à l'élaboration des budgets de notre commune.*

*Et enfin pour conclure au nom du Conseil Municipal et de moi-même, je vous réitère tous nos vœux de santé de joie et de bonheur pour cette nouvelle année.*



*Le Maire,  
David Rodrigues*

## FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

### CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la commission communication a organisé un concours de décoration et d'illumination s'adressant à tous les habitants de la commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement TOUS les participants qui ont bien voulu jouer le jeu avec nous.

Dans tous les concours il y a des gagnants et hélas des perdants, mais à Banassac-Canilhac il n'y a pas de perdant. Tous les participants repartiront avec un prix.

Nous félicitons les familles FAGES et ROUX, résidant chacune sur la commune de Banassac qui remportent le premier prix de chaque catégorie, à savoir une belle corbeille bien garnie des fameux chocolats des établissements MALAKOFF & Cie.

Ne souhaitant laisser personne sur le carreau, MALAKOFF et Cie s'est allié à nous pour offrir à chacun des participants un ballotin de leurs délicieux chocolats. Une manière de prolonger encore un peu la magie des fêtes de fin d'année. Nous les remercions pour leur engagement auprès de la commune.



### LA PLACE ST MEDARD ILLUMINEE

A Banassac, l'esprit de Noël s'est emparé de la Place Saint Médard où un petit décor lumineux avait été créé. En effet, rennes, Père Noël et bonhomme de neige se sont côtoyés au cœur d'une mini forêt. Des décorations qui ont animé les fêtes de fin d'année,



un petit temps de répit bienvenu dans la morosité hivernale, de quoi enchanter la place et redonner le sourire



## FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

### MARCHÉ DE NOËL

Le Comité des Fêtes de Canilhac et le Comité d'Animation de Banassac se sont à nouveau associés pour organiser le marché de Noël le 11 décembre 2021. En raison de la pandémie, pour la première fois le marché s'est tenu dans sa totalité en extérieur avec toutes les mesures en vigueur.

Les organisateurs avaient vu les choses en grand en recouvrant le secteur de barnums individuels et une vingtaine d'artisans étaient présents le long de la Place Saint-Médard pour exposer et vendre leurs produits locaux : confiture de châtaigne, miel, foie gras, truffade, bonbons, bijoux, tableaux, décorations en tissus, jouets, vanniers et autres artisans. Sur le parvis de l'église, les élèves de l'école du sycamore présentaient de magnifiques décorations de Noël qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées et les chalands pouvaient se réchauffer avec l'indispensable café de Monique, l'excellent vin chaud de Francine et les succulentes crêpes d'Isabelle et Cathy.

celles du stand des crêpes, permettent de financer les voyages scolaires. Le repas du Téléthon ayant dû être annulé la semaine précédente, la recette de la buvette a été offerte à l'A.F.M.

Un grand merci aux organisateurs, des bénévoles qui n'ont pas compté leurs efforts et leur temps pour pérenniser cette fort sympathique animation.



Animé par Arnaud Solignac, le spectacle « la ruota del destino » (Art'verne productions) enthousiasmait les enfants dans la salle polyvalente pendant que d'autres promenaient joyeusement dans les rues, hissés sur des sulkys tirés par deux « poneys fringants ». Point d'orgue de l'après-midi, l'arrivée du Père Noël distribuant des bonbons à des gamins comblés par cette aubaine.

La journée s'est terminée avec le tirage de la tombola des écoles dont les recettes, tout comme

### DES ARTISTES A VERTEILHAC



Les Verteilhacois ont du talent et de l'imagination. C'est ce que l'on pouvait constater dès l'entrée du hameau. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les habitants, petits et grands

que l'on pouvait voir devant les maisons.

Soulignon, que ces créations artistiques, tout à fait originales, ont été conçues et fabriquées pour plupart avec des objets recyclés du quotidien.



ont décoré leur village aux couleurs des fêtes de fin d'année. De la patience et parfois de la minutie, il leur en a fallu aussi pour créer tous les petits décors

## PATRIMOINE

### CHEMIN ENTRE LE VIALA ET LESCURE

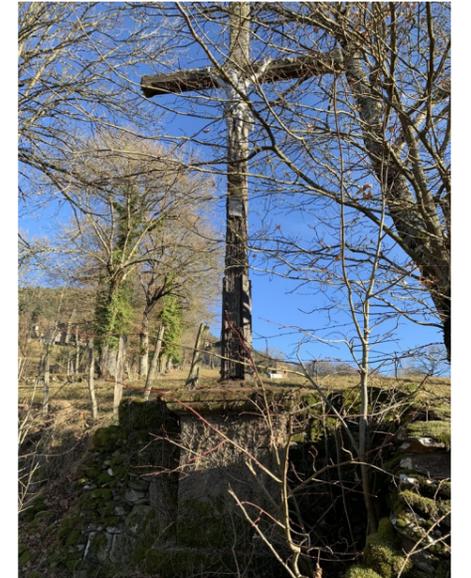


Un nouveau passage pour les promeneurs a été ouvert entre Le Viala (depuis le pied de son église) jusque derrière le Pont de Lescure.

Ce chemin a nécessité de longues heures de travail pour le rendre accessible à tous.

A peu près à mi-parcours on y découvre un calvaire surmonté d'une grande croix de bois portant Jésus.

Sur la croix on peut y lire l'inscription INRI. Celle-ci serait l'acronyme de l'expression latine « Iesus nazarenus, Rex Iudeorum » généralement traduit par « Jésus le Nazéen, roi des Judéens » mais il est également évoqué la possibilité qu'il s'agisse d'une autre expression « Igne Natura Renovatur Ingegra qui signifie « Le feu renouvelle tout dans la nature ».



### UN BEL ELAN DE SOLIDARITE

C'est l'histoire d'une habitante de Pratnau dont l'appel lancé a été entendu par une poignée d'habitants de son secteur. Son projet, réunir des fonds afin de faire rénover la statue dite de la « vierge au serpent » située sur la Départementale 988 entre Pratnau et le Pont de Lescure.

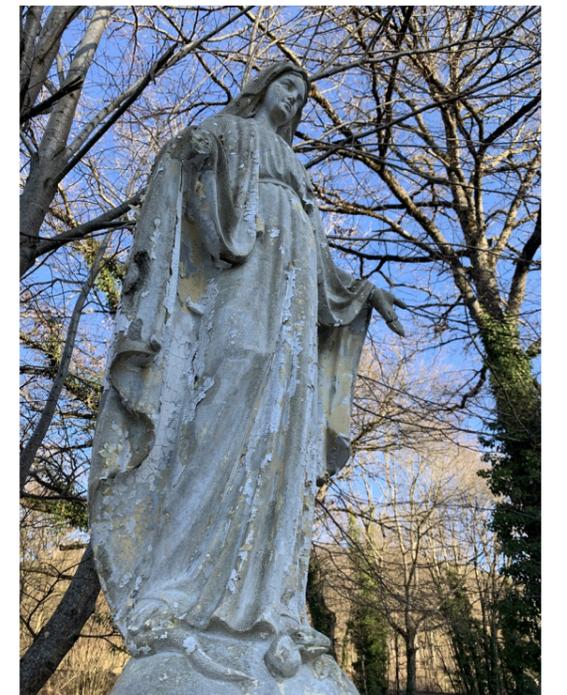
Une cagnotte a donc été créée qui a permis de mener à bien ce projet. La Mairie de Banassac-Canilhac a pris en charge la préparation de la statue en chargeant ses agents municipaux d'effectuer son décapage. Une fois ce travail effectué, le peintre a pu intervenir et redonner ses couleurs à la Vierge Marie.

**Mais au fait, savez-vous pourquoi cette statue est appelée vierge au serpent ?**



Marie est souvent dépeinte les bras ouverts, surmontant un demi globe terrestre et écrasant un serpent à ses pieds. Il s'agit d'une représentation classique dans l'iconographie chrétienne

Depuis Adam et Eve, le serpent incarne la tentation et le mal, or la vierge, en écrasant le serpent, en triomphe.



## ECOLE

### DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'ECOLE DE BANASSAC

L'équipe éducative et la Commission Ecole ont répondu à l'appel à projet nommé "Un socle numérique de base dans les écoles primaires" et lancé par le ministère de l'éducation nationale.

L'objectif visé est de réduire les inégalités scolaires et d'offrir à l'ensemble des élèves un accès au numérique

Le dossier constitué, avec l'aide de Gabriel RUQUET, conseiller pédagogique en charge du numérique, que nous remercions, a été retenu et l'école se voit équipée d'un vidéoprojecteur avec son écran, de deux rétroprojecteurs, de cinq ordinateurs portables pour les classes, de quinze tablettes et leurs accessoires pour les élèves.

Cette opération est subventionnée à hauteur de 70 % par le ministère de l'éducation nationale et

30 % par la commune de Banassac-Canilhac.



## VIE PRATIQUE - VIE SOCIALE

### URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de demander un permis de construire en ligne.

Un projet de construction, d'aménagement ou de démolition, une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme, toutes ces démarches peuvent désormais se faire en ligne gratuitement de manière simple et rapide.

Une adresse mail dédiée aux dossiers d'urbanisme a été créée afin que vous puissiez y déposer vos dossiers :

[urbanisme.bc@orange.fr](mailto:urbanisme.bc@orange.fr)



### ACTION SOCIALE

Comme chaque année à la période Noël, la municipalité offre aux plus de 70 ans résidant sur la commune un panier garni. Les membres de la commission action sociale puisent les noms dans les listes électorales de la mairie. Alors si vous résidez sur notre commune, que vous avez plus de 70 ans en 2022 mais que vous ne figurez pas sur nos listes électorales, faites vous connaître auprès de notre secrétariat pour être destinataire l'année

prochaine.

Cette année 178 colis alimentaires et 14 colis pharmaceutiques (pour nos résidents de la maison de retraite) ont été distribués à nos résidents. Certains d'entre eux n'ayant pas souhaité recevoir leur colis ceux-ci ont été distribués aux « restos du cœur ».

## INFOS - VIE PRATIQUE

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES



La douzième élection présidentielle française de la 5ème république aura lieu cette année

le dimanche 10 avril pour le 1er tour et le dimanche 24 avril pour le second tour.

Cette année est une année de refonte des cartes électorales, alors n'hésitez à faire remonter auprès

des services de mairie tout récent changement d'adresse afin de mettre à jour notre base de données, ce qui nous permettra d'éditer vos nouvelles cartes.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie. Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité vous seront demandés.

En ce qui concerne les procurations, pour faciliter vos démarches, vous pouvez utiliser le télé service « [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ».

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune de Banassac-Canilhac, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions. Elles permettent d'apporter un soutien financier à des activités d'intérêt général.

Il ne s'agit pas d'une dépense obligatoire pour la commune, dans tous les cas elle est soumise à la libre appréciation du Conseil Municipal.

La subvention est facultative, précaire et conditionnelle.

Pour être éligible l'association doit :

- Être une association dites loi 1901 déclarée en préfecture
- Disposer d'un numéro Siret
- Avoir son siège social ou son activité principale au sein de la commune et/ou participer à son rayonnement et à la vie locale

Le règlement et les dossiers d'inscription seront à retirer à compter du 3 février en mairie ou via le site internet. Il devront nous être retournés au plus tard le 1er mars 2022.

### C'EST DU PROPRE !

Ce n'est pas juste une ou deux canettes de bière qui ont été découvertes derrière les containers situés à La Mothe, mais bien 302 canettes... leur place...

Alors, oui cela prend beaucoup de temps de jeter autant de bouteilles et il faut croire

Encore une magnifique preuve d'incivilité !

